

Vendredi 24 mars
2023

» PRESSE NATIONALE

Politique 



AUDIENCE : TIÉMOKO MEYLIET KONÉ ÉCHANGE AVEC DEUX AMBASSADEURS

Leurs Excellences Rajesh Ranjan et Jessica Davis Ba, respectivement ambassadeurs de l'Inde et des Etats-Unis d'Amérique en Côte d'Ivoire, ont été reçus hier au Palais de la Présidence par Tiémoko Meyliet Koné, Vice-président de la République de Côte d'Ivoire. Au sortir de l'audience, le diplomate indien a indiqué avoir évoqué avec son hôte, divers sujets de coopération entre son pays et la Côte d'Ivoire. Ces sujets portent notamment sur les technologies de l'information, la transformation de la noix de cajou, le secteur des services et le développement des ports secs, ainsi que celui relatif au domaine pharmaceutique... S.E.Mme Jessica Davis Ba a indiqué, en ce qui la concerne, avoir eu des discussions fructueuses avec le Vice-président de la République sur le niveau des relations bilatérales entre la Côte d'Ivoire et les États-Unis, sur les questions d'investissements, le partenariat ivoiro-américain dans plusieurs domaines, notamment l'économie, la santé, l'environnement et la sécurité...



RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION CI-MALI : LA 4ÈME SESSION DE LA GRANDE COMMISSION MIXTE OUVERTE, À BAMAKO

La 4ème Session de la Grande Commission Mixte de Coopération entre le Mali et la Côte d'Ivoire se tient à Bamako au Mali du 22 au 24 mars 2023. Et ce, sur instruction du Président de la République de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, et du colonel Assimi Goïta, Président de la Transition au Mali. Il s'agira pour les deux parties, durant les travaux de cette 4ème commission mixte, de s'accorder sur la nécessité de renforcer davantage le cadre juridique existant. Ainsi donc, elles procéderont à l'examen et à la signature d'une dizaine d'accords de coopération. Le directeur de cabinet adjoint au Ministère d'État, Ministère des Affaires étrangères, Kouyaté Abdoulaye, conduit la délégation ivoirienne.



LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE : LA CÔTE D'IVOIRE ET LE BURKINA FASO MUTUALISENT LEURS FORCES

Emmanuel Assi, président par intérim de la Haute Autorité pour la Bonne gouvernance (HABG), a reçu hier en audience Philippe Néri Khouton, contrôleur d'État du Burkina Faso. Les échanges qui ont porté essentiellement sur l'accord de partenariat qui lie les deux pays se sont déroulés dans les locaux de la HABG sis à la Riviera 3. « Je suis venu ce matin pour témoigner notre reconnaissance à la Côte d'Ivoire dans le cadre de notre partenariat. Parce que, grâce à cet accord nous avons des sollicitations d'enquêtes mutuelles et de données. C'est pourquoi, nous sommes là pour dire merci pour toutes ces informations qui ont été mises à notre disposition », a expliqué Philippe N. Khouton, à sa sortie d'audience. Avant d'ajouter par ailleurs qu'il était aussi porteur de messages de synergie d'actions, de collaborations et d'amitié.

Economie 

Pour l'année 2023, la croissance économique de la Côte d'Ivoire est estimée à 7,2% et le taux d'inflation à 3,7%. Telle est l'une des conclusions de la mission du Fonds monétaire international (Fmi) tenue du 1er au 14 mars 2023 à Abidjan, dans le cadre de la négociation du nouveau Programme économique et financier (Pef) pour les trois prochaines années. À en croire le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, qui rapporte l'information, cette mission a consisté à passer en revue l'ensemble des indicateurs macroéconomiques, à en poser un diagnostic et à discuter des orientations de politiques économiques susceptibles de préserver la solidité du cadre macroéconomique et de soutenir la mise en œuvre du Plan national de développement 2021-2025. Toujours selon les conclusions de cette mission, les perspectives macroéconomiques demeurent favorables, en dépit des incertitudes liées à la guerre en Ukraine et aux menaces sécuritaires dans le Sahel.

GRANDS PROJETS DE L'ÉTAT : BRUNO KONÉ ANNONCE LA CONSTRUCTION D'UN PONT ENTRE KOUMASSI ET BINGERVILLE

La transformation de la perle des lagunes se poursuit. De grands projets structurants à même de supporter les besoins de mobilité à Abidjan sont annoncés. L'information a été livrée récemment par le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Nabagné Koné, lors d'un entretien qu'il a accordé à Afrique Magazine. « Deux nouveaux ponts sont prévus dans le futur, entre Koumassi et Bingerville et entre Eloka (côté Bingerville) et Grand-Bassam. Le 4e pont (Yopougon-Attécoubé-Plateau) et le 5e pont (Cocody-Plateau) sont en cours d'achèvement. Le métro sera construit sur 37 kilomètres du nord au sud pour la ligne 1 et de l'est à l'ouest pour la ligne 2. Enfin la mise en place du Bus Rapid Transit, couplé au développement du transport urbain, permettra aux populations de circuler beaucoup plus aisément... », a-t-il développé.

PRISE EN CHARGE DES MALADIES CHRONIQUES PAR LA CMU : LE GOUVERNEMENT A TENU SA PROMESSE

Dr. Christian Brou, directeur des Prestations à la Caisse nationale de l'Assurance maladie (CNAM) l'avait annoncé le mercredi 13 septembre dernier au cours de la traditionnelle rencontre d'échanges avec les journalistes de la CNAM. La prise en charge de certaines maladies chroniques allait intégrer le panier de soins de la Couverture maladie universelle (CMU). Aujourd'hui, c'est chose faite. Le Conseil des ministres du mercredi dernier a officialisé l'intégration des spécialités telles que la cardiologie, la diabétologie dans le panier de la CMU. C'est une promesse tenue par le gouvernement ivoirien. En outre, le gouvernement a aussi étendu sa palette à l'anesthésie et à la réanimation qui sont ainsi intégrées à la liste des affections prises en compte dans l'offre des soins de la CMU. Au niveau de la liste des médicaments, elle a été actualisée « en lien avec les pathologies des spécialités ajoutées ».

RÉNOVATION DE L'HABITAT À KOUMASSI : CISSÉ BACONGO LANCE LA RÉFLEXION

En vue d'offrir à ses administrés un cadre de vie décent, Cissé Bacongo, maire de la commune de Koumassi, a lancé, en accord avec le conseil municipal et en présence de Koné Bruno, ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, et de Beugré Mambé, gouverneur du district d'Abidjan, le forum de la rénovation urbaine à Koumassi. Et ce, autour du thème : « Un habitat moderne pour une commune émergente ». La première édition de ce forum s'est ouverte hier à la Maison Blanche en présence des populations, des propriétaires de bâtisses ou leurs ayants-droits et des opérateurs financiers. Le ministre Koné Bruno a félicité le maire de Koumassi pour cette belle initiative parce que pour lui, il faut du pragmatisme et du courage pour faire certaines choses.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR/ ÉDITION ET DISTRIBUTION DES CARTES D'ÉTUDIANT MULTISERVICES : ADAMA DIAWARA ÉCHANGE AVEC LES SYNDICATS D'ÉTUDIANTS

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Pr. Adama Diawara, a échangé, le mercredi 22 mars 2023 à Abidjan-Plateau, avec les syndicats d'étudiants de l'Enseignement supérieur. Il s'agit de l'Alliance nationale des Étudiants de Côte d'Ivoire (ANECI) ; du Forum national des Élèves et Étudiants de l'Enseignement professionnel et technique de Côte d'Ivoire (FNEPT-CI) ; de l'Union des Mouvements estudiantins et scolaires de Côte d'Ivoire (UMESCI) et de l'Union nationale estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (UNESCI). Cette réunion a porté sur la question de l'édition et de la distribution des cartes d'étudiant multiservices dans les universités et grandes écoles publiques et privées de Côte d'Ivoire.

HÔPITAL MÈRE-ENFANT DE BINGERVILLE : EN 5 ANS D'EXISTENCE, 400 000 PERSONNES REÇUES ET 5 000 NAISSANCES ENREGISTRÉES

Le mercredi 22 mars 2023, la Première Dame, Dominique Ouattara, présidente de la fondation Children of Africa, a offert un cocktail aux membres du conseil d'administration, à la direction ainsi qu'au personnel de l'Hôpital mère-enfant de Bingerville. Dominique Ouattara a félicité l'équipe dirigeante et le personnel médical pour l'excellent travail réalisé au cours des 5 ans, et qui permet à l'Hôpital mère-enfant (Hme) de jouir d'une renommée internationale. Le directeur général de l'Hme de Bingerville, Hachim Diop, a apporté des précisions sur les activités qui y ont été menées durant ces cinq années. Il a révélé que ce sont 400 000 personnes que l'hôpital a reçues, 5 000 naissances qui ont été enregistrées et 58 missions chirurgicales et médicales accueillies.

FORCES ARMÉES DE CÔTE D'IVOIRE : UN VASTE RECRUTEMENT LANCÉ POUR 2023

Dans un communiqué, le chef d'État-major général des Armées annonce un recrutement au titre de l'année 2023, au niveau des Forces Armées de Côte d'Ivoire. Pour candidater à ce recrutement, le communiqué précise qu'il faut être de nationalité ivoirienne ; être de bonne moralité ; être titulaire du CEPE ; être âgé de 18 ans minimum au 1er janvier 2023 et de 23 ans maximum au 31 décembre 2023, avoir une taille minimale de 1,65 m ; être physiquement et médicalement apte ; être célibataire sans enfant. Concernant les dossiers de candidature, les pièces à fournir sont : 2 extraits originaux d'acte de naissance datant de moins d'un (01) an ; 1 certificat de nationalité datant de moins d'un (01) an ; 1 casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois...

JOURNÉES DU CINÉMA FRANCOPHONE : LA CÔTE D'IVOIRE ENTEND MONTRER SON POTENTIEL DE CRÉATIVITÉ ET D'INNOVATION CINÉMATOGRAPHIQUE

La Côte d'Ivoire entend montrer son potentiel culturel en termes de créativité et d'innovation, à l'occasion des Journées du Cinéma francophone, les 22 et 23 mars 2023 à Abidjan. L'information a été donnée par la secrétaire générale par intérim de la Commission nationale de la francophonie (CNF), Bernise N'Guessan. De son avis, la célébration des journées du cinéma francophone constitue une tribune pour dévoiler le riche et immense potentiel culturel de la Côte d'Ivoire, à travers le théâtre, le cinéma, la cuisine, le chant, etc. (Source : CICG)



VU SUR LE NET

Politique 



AUTORITÉS PRÉFECTORALES : LE GOUVERNEMENT INSTITUE DésORMAIS UN UNIFORME QUI ÉTABLIT DISTINCTEMENT LE LIEN HIÉRARCHIQUE

Désormais les vêtements, la coiffe, les épaulettes, les parements, les écussons de coin de col, les chaussures et les gants constituant les attributs des fonctions de sous-préfet, de secrétaire général de préfecture, de préfet de département et de préfet de région sont nettement différenciés et codifiés, afin d'établir distinctement le lien hiérarchique entre ces différentes autorités à partir des accessoires de leur uniforme. Cette décision a fait l'objet de l'adoption d'un décret en Conseil des ministres, le mercredi 22 mars 2023 à Abidjan-Plateau. Selon le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, par ailleurs ministre de la Communication et de l'Économie numérique, au terme du Conseil des ministres, ce décret établit une nouvelle composition des accessoires rattachés à la tenue de travail et à la tenue de cérémonie des autorités exerçant les différentes fonctions préfectorales. (Source : CICG)



LUTTE CONTRE LE TERRORISME : L'ITALIE ANNONCE LA CONSTRUCTION DE QUATRE (4) POSTES FRONTIÈRES AU PROFIT DE LA CÔTE D'IVOIRE

Le gouvernement italien entend offrir quatre postes frontières à la Côte d'Ivoire. L'information a été révélée lors de l'audience qu'a accordé le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité le Général Vagondo Diomandé à son homologue Mattéo Piantedosi, ministre de l'Intérieur de la République d'Italie le mercredi 22 mars 2023 à Abidjan-Plateau. Ce projet de construction s'inscrit dans le cadre du « Renforcement des capacités opérationnelles du Gouvernement Ivoirien en matière de gestion des migrations et des frontières (CIVIT) ». Aux dires du ministre de l'Intérieur ivoirien, cette intention s'étendra sur une période de trois (03) ans et les zones concernées sont celles de Pehekan-Barrage, Dohouba, Gbeunta et Doubasso, respectivement dans les Départements de Toulépleu, Zouan-Hounien, Danané et Tengrela.

Economie 



EXPORTATIONS DE PRODUITS VÉGÉTAUX : À COMPTER DU 03 MAI 2023, LA CÔTE D'IVOIRE PASSERA OFFICIELLEMENT À LA DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS PHYTOSANITAIRES ÉLECTRONIQUES

Le ministre d'État, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani, a annoncé qu'à compter du 03 mai 2023, la Côte d'Ivoire passera officiellement à la délivrance des certificats phytosanitaires électroniques (ou ePhyto), à partir de la plateforme en ligne du Guichet Unique du Commerce extérieur de la Côte d'Ivoire (GUCE-CI). C'était le jeudi 23 mars 2023 à Abidjan-Plateau, au lancement officiel du Certificat phytosanitaire électronique "ePhyto" pour les exportations de végétaux et de produits végétaux au départ de la Côte d'Ivoire. (Source : CICG)



L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ET L'AUTO-EMPLOI DÉSORMAIS POSSIBLES GRÂCE À L'ÉLEVAGE DU TILAPIA

Le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) a reçu ce jeudi 23 mars 2023, le rapport d'analyse et de mise à niveau de la chaîne de valeur du Tilapia d'élevage (FISH4ACP) des mains du représentant de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture est une organisation). Un rapport d'activité qui vient en réponse à la politique du gouvernement ivoirien en faveur de l'insertion des jeunes et de l'auto-emploi chez les jeunes et les femmes.



BOUAKÉ, LE MINISTRE N'GUESSAN KOFFI LANCE UN PROJET DE FORMATION GRATUITE POUR 150 JEUNES

Le ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, N'Guessan Koffi, a procédé ce jeudi 23 mars 2023 sur l'esplanade du lycée Technique de Bouaké, au lancement de la formation professionnelle de 150 jeunes de Katiola et de Dabakala dans les métiers des mines et du BTP dans le cadre du projet employabilité et entrepreneuriat Lafigué. À cette occasion, le ministre N'Guessan Koffi a expliqué en présence du représentant de la fondation allemande Giz, Marc Levesque et certains cadres de la région, que ce projet va contribuer à l'employabilité des jeunes du Hambol.



CÉLÉBRATION DE LA JIF 2023 : LA PREMIÈRE ÉDITION DU SALON DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME S'OUVRE CE 24 MARS À ABIDJAN

À l'initiative du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, s'ouvre le vendredi 24 mars, au Palais de la Culture de Treichville, à Abidjan, le premier Salon de la Journée internationale de la Femme. L'objectif principal de ce salon, précise sa note de présentation, est d'offrir un espace de visibilité, d'échanges, d'informations, de communication afin de mettre en lumière l'apport des femmes et des jeunes filles de la Côte d'Ivoire dans le domaine des innovations technologiques et digitales. (Source : CICG)



IPPF/ NASSÉNÉBA TOURÉ À PROPOS DU PLAN DE LA PLANIFICATION FAMILIALE : « ENVIRON 613 000 GROSSESSES NON DÉSIRÉES, 219 000 AVORTEMENTS À RISQUE ET 2 600 DÉCÈS ONT ÉTÉ ÉVITÉS »

La ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Nassénéba Touré, a lancé, hier jeudi à Abidjan, les activités du Bureau sous-régional de la Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF) en présence de Marie-Evelyne Petrus-Barry, directrice régionale de la IPPF, région Afrique et du Directeur de cabinet du ministre de la Santé. Nassénéba Touré a salué les résultats probants issus de la collaboration entre l'IPPF et l'Association ivoirienne du bien être familiale (AIBF). Selon elle, sur la mise en œuvre du plan de la planification familiale, environ 613 000 grossesses non désirées, 219 000 avortements à risque et 2 600 décès ont été évités.



RECRUTEMENT DÉROGATOIRE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP À LA FONCTION PUBLIQUE EN 2022 : TOUS LES 200 POSTES BUDGÉTAIRES PRÉVUS POURVUS

À l'issue des travaux de la Commission de Recrutement dérogatoire composée des représentants de l'Administration publique et de ceux des organisations de personnes en situation de handicap, les 200 postes budgétaires des grades D1 à A4 prévus pour la session 2022 ont tous été pourvus, a indiqué le

porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, à l'issue du Conseil des ministres, le mercredi 22 mars 2023 à Abidjan-Plateau. « Ainsi, ont été retenus sur 1 012 dossiers valides, 100 handicapés moteurs, soit 50%, 35 handicapés auditifs, 17,5%, 37 handicapés visuels, 18,5% et 25 personnes, soit 12,5%, portant des handicaps liés au trouble du développement », a dit Amadou Coulibaly, par ailleurs ministre de la Communication et de l'Économie numérique. (Source : CICG)

» AGENCE DE PRESSE

Société 



LE MIEL ET LE BEURRE DE KARITÉ NE FONT PAS PARTIE DE LA LISTE DES PRODUITS LIGNEUX (COMMUNIQUÉ)

Le ministère des Eaux et Forêts précise dans un communiqué que depuis la signature de la note N°00212 / MINEF / DGFF / PIF /SPFPS du 03 août 2022, le miel et le beurre de karité ne font pas partie de la liste des produits ligneux. De ce fait, depuis le 03 août 2022, le miel et le beurre de karité ne sont plus soumis à autorisation du ministère des Eaux et Forêts pour sa circulation et sa commercialisation. Toutefois, seuls les fruits de karité font l'objet de contrôle des services forestiers et sont donc soumis à autorisation du ministère des Eaux et Forêts.



LE MINISTÈRE DE L'ASSAINISSEMENT « SATISFAIT » DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DES OUVRAGES DE DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES À ANONKOUA-KOUTÉ (ABOBO)

Le directeur de cabinet du ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, Drissa Diomandé, président du comité de pilotage du projet d'Assainissement et de résilience urbaine (PARU) s'est dit « satisfait », mercredi 22 mars 2023, à Abobo, de l'état d'avancement des travaux de construction des ouvrages de drainage des eaux pluviales à Anonkoua-Kouté. « Nous sommes satisfaits de l'état d'avancement, car nous remarquons un état d'avancement de plus 80%. L'entreprise est dans le délai soit 82% de taux de réalisation des travaux de construction des ouvrages de drainage des eaux pluviales à Anonkoua-Kouté. Nous sommes à dix mois alors qu'il reste encore cinq selon le délai d'exécution des travaux prévu (...) Nous félicitons l'ensemble des entreprises », a indiqué M. Diomandé, lors d'une visite de chantier.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



gouvci



+225 07 87 36 36 36





Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 51 14 38 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE



www.gouv.ci



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale